

## Des « mecs biens » dans la police et la gendarmerie

**I**L y a en France une certaine mode de croire que policiers et gendarmes se sont comportés pendant l'Occupation comme des auxiliaires zélés des nazis. Appréciation inexacte et injuste. A côté de quelques collaborateurs, on compte beaucoup de « mecs biens », qui font tout leur possible pour limiter les effets de la répression.

Prises en quelque sorte « en tenaille » entre les directives implacables du pseudo-gouvernement de Vichy ou des forces d'occupation et les impératifs de la conscience, sous la surveillance constante et omniprésente des Feldkommandanture, de la Gestapo et de leurs auxiliaires, la police et la gendarmerie locales de notre région surent, dans l'ensemble, observer une prudente réserve. Voir même une complicité active avec la Résistance, en dépit de quelques défaillances ou lâchetés à peu près inévitables. Position difficile qui exposait à des risques, car une section spéciale de la Gestapo avait été constituée, sous l'impulsion du S.S. Sturmbannführer Horst Laube, à l'effet d'exercer une surveillance étroite de la police française et fut à l'origine de nombreuses arrestations et déportations de policiers. En même temps à partir du printemps 1943, la même Gestapo exigea que sa section II Pol fût tenue informée des mutations, des changements de postes et de l'avancement de tous les fonctionnaires de police, jusqu'au grade de commissaire principal.

Pourtant, bien des témoignages recueillis montrent que beaucoup de modestes « agents de l'ordre » — non engagés politiquement mais souvent eux-mêmes combattants de 1940 — surent conserver une attitude digne et alerter à temps les Résistants qu'ils étaient censés rechercher ou de fermer les yeux sur des faits trop évidents. Il serait fastidieux de vouloir énumérer tous ces cas. Le plus simple et le plus courant est celui de ce résistant de Deuil-la-Barre, réfractaire au Service du Travail Obligatoire et dépourvu de tout papier d'identité, qui est, par deux fois, interpellé par un inspecteur de police, la première fois dans le métro parisien, la seconde dans une rue de Deuil la nuit ; chaque fois c'est la même réaction du policier « Fous le camp en vitesse » ou « File ».

De même, un gardien du commissariat d'Erment — Fortuné Gaudroit — vient prévenir dans la nuit Mme Lambert, israélite, de son arrestation imminente et lui permet ainsi d'échapper à la déportation ; un autre jour, au cours d'une rafle exécutée en 1942 au cinéma du Gros-Noyer, le même gardien permet à notre camarade René Millet de s'enfuir par une issue dérobée. De même encore, le 6 juin 1944 et à

la suite de coups terribles portés au réseau « Libé-Nord » par l'ennemi au cours des mois précédents, trois voitures de la Gestapo cernent, dans la nuit, la villa de Désiré Moulin, responsable du groupe de Soisy-sous-Montmorency qui, heureusement réussit à s'enfuir avec les siens. Mais une dizaine d'Allemands envahissent la maison et procèdent à une fouille complète des lieux. Les gendarmes de la brigade de Soisy alertés, étant intervenus, ceux-ci sont requis par les nazis pour les aider à transporter à bord des voitures le butin de la perquisition. Un des gendarmes a cependant la présence d'esprit de dissimuler la machine à écrire saisie, sachant l'usage qui peut en être fait pour l'identification et le décryptage de correspondances dangereuses. Bien plus tard il la remettra à Moulin.

De telles actions peuvent nous paraître aujourd'hui bien anodines. Elles n'en ont pas moins constitué de véritables actes de résistance. Et elles ont, sans doute, contribué à sauver bien des vies.

D'autres membres de la police n'hésitèrent pas à entrer plus ouvertement encore dans la Résistance, malgré le danger couru. Maintes de ces actions — accomplies souvent dans l'isolement et le secret de la clandestinité — ne peuvent, sans doute, plus être retrouvées et évoquées aujourd'hui. Citons toutefois, à titre d'exemple, l'officier de police Emile Poulain, du commissariat d'Argenteuil qui, affilié au Front National, ne cessa d'apporter un précieux concours à « Libé-Nord ». Disposant des cachets et tampons du bureau, il authentifiait les fausses cartes d'identité ou certificats qui étaient nécessaires à ce mouvement, en même temps qu'il apportait fréquemment des renseignements au P.C. d'Enghien-les-Bains. Au moment de la Libération, il devait rallier autour de lui la quasi-totalité des policiers d'Argenteuil, soit près de 125 hommes et participer activement aux combats.

A un niveau de responsabilités plus élevé encore, et s'il n'est que trop certain que mal d'intendants et de commissaires de police obéirent sans complexe aux directives venues de Vichy et entrèrent dans le jeu de la collaboration avec l'ennemi, d'autres de ces fonctionnaires, plus conscients, s'efforcèrent de contrecarrer les ordres reçus et de préserver dans toute la mesure du pos-



Le capitaine de gendarmerie de Pontoise interdit à ses hommes d'arrêter des Résistants.

sible patriotes, juifs, immigrés recherchés par l'Occupant et ses séides, si même ils n'entraient pas directement en contact avec un réseau de la Résistance. Dans ce contre-jeu nécessairement subtil, qui se devait de ne laisser aucune trace tangible, beaucoup d'actions demeureront à tout jamais ignorées. On peut néanmoins citer, à titre d'exemple, le nom de M. André Maire qui, dans ses affectations successives de commissaire de police à Enghien — de 1940 à 1943 — puis aux renseignements généraux d'Aulnay-sous-Bois, put, grâce à ses contacts avec « Libération-Nord » et le N.A.P., fournir à la résistance de précieux renseignements ou permettre la fuite d'un certain nombre de patriotes, d'Alsaciens-Lorrains ou d'Israélites en les avertissant à temps de leur imminente arrestation.

Il en fut de même et dans une plus large mesure peut-être du corps de gendarmerie qui, malgré les contraintes de la discipline militaire et hormis d'inévitables défaillances individuelles, sut conserver une certaine indépendance patriotique vis à vis de Vichy et des occupants. Là encore, la marge de manœuvre était étroite ; elle reposait sur un sabotage intelligent des directives et des ordres reçus des autorités en place ou des Allemands. C'est ce qu'expose le colonel Paris dans la très intéressante relation

qu'il a bien voulu nous faire parvenir. Cet officier d'active, fait prisonnier en 1940, puis mis en congé de captivité en 1941, a été appelé à exercer les fonctions de capitaine de gendarmerie à Pontoise de septembre 1941 à septembre 1943, donc pendant les années les plus sombres, son secteur comprenant les brigades de Pontoise, Marines, Vigay, Franconville, Taverny, L'Isle-Adam, Beaumont-sur-Oise, et Méry-sur-Oise. Il se trouve ainsi placé sous l'autorité de la Préfecture de Versailles et de la sous-préfecture de Pontoise, comme du Parquet du Tribunal de cette ville, mais sous la surveillance de la Kreiskommandantur et de la Feldgendarmerie d'Enghien-les-Bains, comme de la Gestapo installée à Maisons-Laffitte.

Patriote et défiant à l'égard des directives de Vichy, il perçoit vite les difficultés de la mission qui lui est confiée. « Les points sensibles de l'arrondissement », écrit-il « étaient en 1941-1943 les suivants :

- a) réseaux routiers et voies ferrées vers Paris, le Nord, la Bretagne et la Normandie
- b) canaux et rivières (Oise),
- c) station T.S.F. de Pontoise émettant hors de l'Hexagone, avec main-mise de l'occu-



Gendarmes à Pontoise au moment de la Libération